

Agrégation interne de Sciences économiques et sociales Epreuve orale de commentaire d'un dossier

Exemples de sujets

Premier sujet

1/ Dossier à commenter

Consommation : la France dans le haut du tableau européen

Fabrice Romans, division Synthèses des biens et services, Insee

Résumé

En 2009, en France, la consommation effective des ménages par habitant en volume est supérieure de 13 % à la moyenne européenne. La France a un haut niveau de consommation, pour la plupart des biens et services. Le niveau de prix des biens et services consommés est supérieur de 14 % à la moyenne européenne, notamment en raison de prix élevés pour les dépenses de logement. Malgré un resserrement, des écarts importants de prix subsistent dans l'Union européenne, y compris dans la zone euro.

Sommaire

- Comparer le bien-être matériel entre pays
- Manger et boire chez soi, un art de vivre à la française
- Une consommation élevée de biens et services liés à l'habitat
- Quand les États prennent en charge une partie des dépenses des ménages
- En France, les prix des services sont élevés par rapport à la moyenne européenne
- Les écarts de prix subsistent entre pays, mais se resserrent

Publication

Comparer le bien-être matériel entre pays

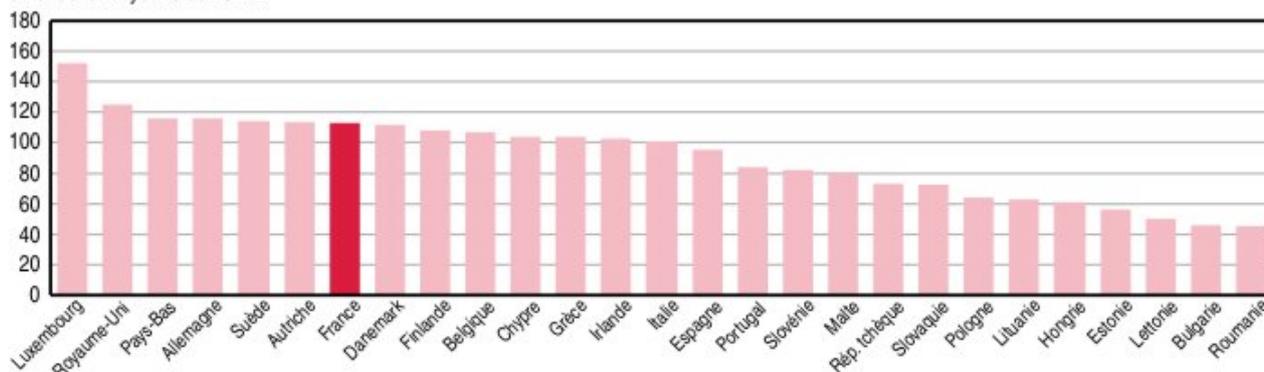
Pour évaluer les niveaux relatifs de bien-être matériel entre pays, la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social recommande de mettre l'accent sur des indicateurs centrés sur la réalité vécue par les ménages, en particulier leur **consommation effective**. Celle-ci correspond à l'ensemble des biens et services que les ménages consomment, que la dépense correspondante leur incombe ou qu'elle soit prise en charge par les administrations publiques (État, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale). À cette aune, la position relative de la France en Europe est bonne : la consommation effective par habitant après ajustement des **parités de pouvoir d'achat** (PPA) y est supérieure de 13 % à la moyenne des 27 pays de l'Union européenne en 2009 (*graphique 1*). Cet indicateur varie sur une échelle de un à trois et demi (de 45 % de la moyenne européenne pour la Roumanie à 152 % pour le Luxembourg). Derrière le Luxembourg et le Royaume-Uni (125 % de la moyenne européenne), la France fait partie d'un groupe de six

pays (avec les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, l'Autriche et le Danemark) qui ont un niveau de consommation comparable (de 112 % à 116 % de la moyenne européenne).

Si l'on s'était fondé sur un indicateur de comparaison internationale plus couramment utilisé, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, après ajustement des parités de pouvoir d'achat, la France se serait située au 11^e rang de l'Union européenne, à un niveau supérieur de 8 % à la moyenne des 27 pays de l'Union.

Graphique 1 - Volume de la consommation effective des ménages par habitant* en 2009

en % de la moyenne de l'UE 27



* Voir définitions.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Manger et boire chez soi, un art de vivre à la française

Poste par poste, les volumes de consommation (*tableau 1*) peuvent varier en particulier sous l'influence de facteurs culturels. En se restreignant aux pays géographiquement proches et de taille comparable, le **volume de consommation par habitant** en produits alimentaires est relativement élevé en France (118 % de la moyenne européenne) : ce niveau est équivalent à celui de l'Italie, mais il est supérieur à celui de l'Espagne (110 %) et plus encore à ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni (respectivement 93 % et 84 %). En moyenne, un Français consomme trois fois plus de poisson qu'un Allemand et une fois et demie plus de viande. En revanche, les consommations de produits à base de céréales et de boissons non alcoolisées sont plus élevées en Allemagne qu'en France.

En France, la consommation par habitant en boissons alcoolisées est supérieure à la moyenne européenne (120 %), derrière l'Allemagne (133 %), mais devant le Royaume-Uni (112 %), l'Espagne (58 %) et l'Italie (48 %). Ces disparités de volumes consommés ne doivent toutefois pas être interprétées en termes de différences de quantités d'alcool consommées. Elles peuvent refléter des différences de niveau de gamme dans les produits achetés. Le niveau élevé de consommation en alimentation et alcool à domicile s'explique aussi par la moindre fréquentation des cafés et restaurants en France. En effet, la consommation dans les cafés, pubs et salons de thé y est l'une des plus basses en Europe, au contraire de l'Espagne, de l'Italie et du Royaume-Uni. La consommation en tabac est, en revanche, relativement faible en France (72 % de la moyenne européenne), devant le Royaume-Uni (68 %), mais derrière l'Allemagne (90 %), l'Italie (110 %) et l'Espagne (152 %). Toutefois, si la consommation est élevée en Espagne, c'est en partie à cause des non-résidents, qui profitent de niveaux de prix relativement bas par rapport au reste de l'Europe.

Volume de la consommation effective des ménages par habitant*, par catégories de produits en 2009

* Voir définitions.					
Source : Eurostat.					
En % de la moyenne de l'UE 27					
Catégories de produits	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
Consommation effective des ménages	116	96	113	101	125
Alimentation et boissons non alcoolisées	93	110	118	118	84
Boissons alcoolisées et tabac	108	106	93	80	87
Vêtements et chaussures	112	100	95	151	144
Logement, eau, énergie et travaux domestiques	115	79	114	103	119
Meubles et équipements de la maison	137	77	114	128	108
Santé	120	100	119	95	115
Transport	122	88	131	114	133
Communication	137	80	104	97	101
Loisirs et culture	115	96	120	77	144
Éducation	98	90	110	88	102
Restaurants et hôtels	80	205	74	122	157
Biens et services divers	119	85	119	72	152

Une consommation élevée de biens et services liés à l'habitat

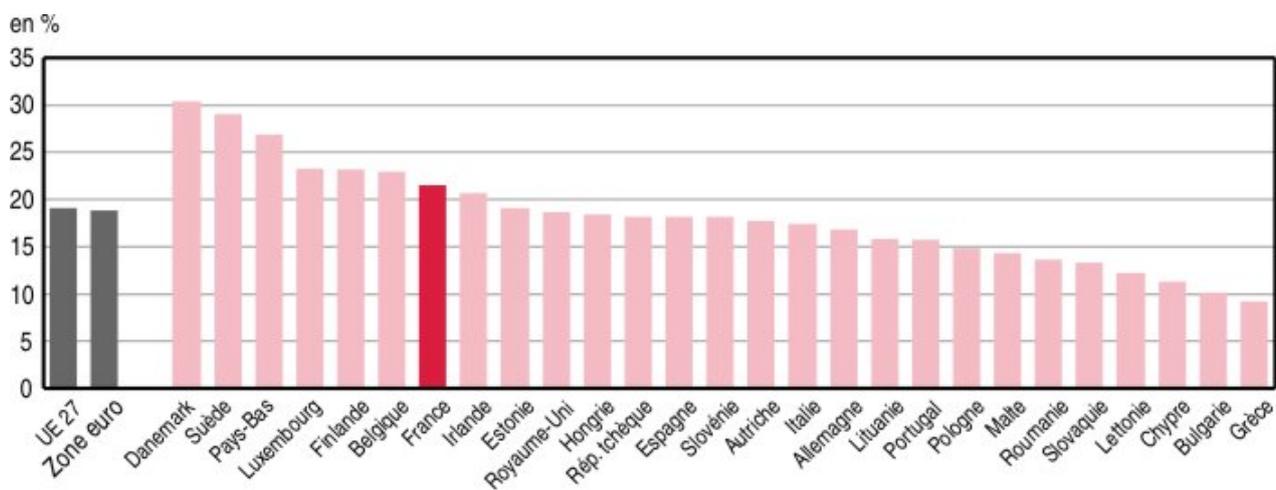
La consommation en volume de vêtements et chaussures est légèrement inférieure en France à la moyenne européenne (95 %), en deçà de celles de l'Espagne (100 %) et de l'Allemagne (112 %), et très inférieure à celles du Royaume-Uni (144 %) et de l'Italie (151 %). Cette faible consommation de produits d'habillement en France concerne surtout les vêtements pour adultes.

La consommation relative au logement, à l'eau, à l'énergie et aux travaux domestiques des Français est supérieure de 14 % à la moyenne européenne ; il en est de même pour la consommation en meubles et équipements de la maison. En matière de santé, d'éducation, mais aussi de communication, de loisirs et de culture, la consommation en volume est également supérieure à la moyenne européenne. C'est le cas aussi pour la consommation de transport, du fait des dépenses de réparation de véhicules.

Quand les États prennent en charge une partie des dépenses des ménages

La consommation effective des ménages comprend également les dépenses prises en charge par les administrations publiques, notamment en matière d'éducation, de santé, ou de logement. Ces dépenses en volume varient dans un rapport de un à trois et demi entre la Bulgarie et le Danemark. Leur niveau en Allemagne est proche de la moyenne européenne, alors que celui de la France lui est supérieur de plus de 25 %. La part de ces dépenses publiques dans la consommation effective des ménages varie fortement d'un pays à l'autre, de 9 % en Grèce à 30 % au Danemark (*graphique 2*). La France se situe à un niveau intermédiaire (22 %), supérieur à celui de l'Allemagne (17 %). De fait, les administrations publiques françaises (État, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale) prennent en charge 88 % de la consommation des ménages en éducation, 77 % de leur consommation de santé et même 15 % de leur consommation de loisirs et culture, contre respectivement 74 %, 68 % et 7 % en Allemagne.

Graphique 2 - Part des dépenses publiques dans la consommation effective des ménages en 2009



Source : Eurostat, calculs Insee.

En France, les prix des services sont élevés par rapport à la moyenne européenne

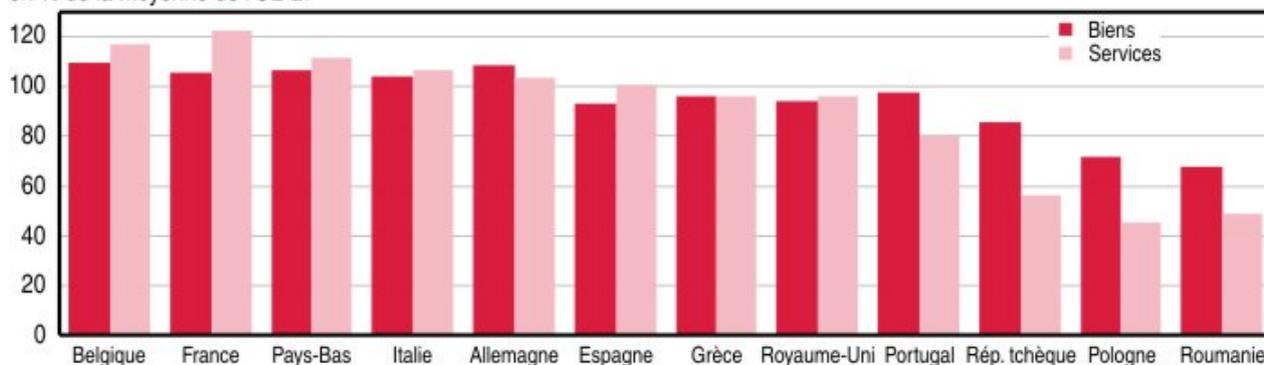
Les **niveaux de prix** diffèrent entre pays de l'Union européenne, bien que ces pays appartiennent à une même union économique. En France, en 2009, les prix sont supérieurs de 14 % à la moyenne européenne (*graphique 3*). En règle générale, les prix sont plus élevés dans les pays européens où le niveau de vie est plus élevé (*graphique 4*), un phénomène bien connu des économistes, sous le nom d'**effet « Balassa-Samuelson »**. Au-delà de cet effet, le niveau relatif des prix dépend également du taux de change courant. Ainsi, le niveau des prix au Royaume-Uni apparaît relativement faible (- 4 % en deçà de la moyenne européenne) en raison de la dépréciation de la livre sterling intervenue en 2009 ; à l'inverse, il est très élevé au Danemark (+ 50 % par rapport à la moyenne européenne) en raison de l'appréciation de la couronne danoise. Les différences de niveau de prix entre pays peuvent également être expliquées par des différences de coûts du travail, d'intensité de la concurrence, de structure des réseaux de distribution et de fiscalité.

Les différences de prix entre pays sont plus importantes pour les services que pour les biens. Ainsi, en 2009, les prix des services en France étaient supérieurs de 22 % à la moyenne européenne, alors que l'écart n'était que de 5 % pour les biens de consommation. En effet, d'une part, les services consommés étant peu échangeables, leurs prix tendent moins à s'égaliser d'un pays à l'autre (*graphique 5*). D'autre part, le prix des services consommés en France est globalement supérieur à ceux des pays voisins de la zone euro et de taille comparable (*tableau 2*). En particulier, les niveaux de prix des dépenses liées au logement en France équivalent à 127 % de la moyenne européenne, contre 110 % en Allemagne, 104 % en Italie et 103 % en Espagne. Cela est dû à la relative cherté des loyers et des services de rénovation du logement en France par rapport aux autres pays de l'Union européenne.

En France, les prix des dépenses de communication ainsi que de l'hôtellerie-restauration sont supérieurs de 21 % à la moyenne européenne, et largement au-dessus de ceux de l'Allemagne (94 % de la moyenne européenne pour la communication et 102 % pour l'hôtellerie-restauration). En revanche, les prix de l'alimentation, supérieurs de 10 % à la moyenne européenne, sont à un niveau proche de celui observé outre-Rhin. Par rapport à la moyenne européenne, les prix des viandes, des fruits, légumes et pommes de terre, des pains et produits à base de céréales sont élevés en France. À l'inverse, les prix des boissons alcoolisées et non alcoolisées sont un peu inférieurs en France à la moyenne européenne. Le prix du tabac y est très élevé (134 % de la moyenne européenne), du fait de l'importance de la fiscalité.

Graphique 3 - Niveaux de prix comparés* des biens et des services des principaux pays de l'Union européenne en 2009

en % de la moyenne de l'UE 27



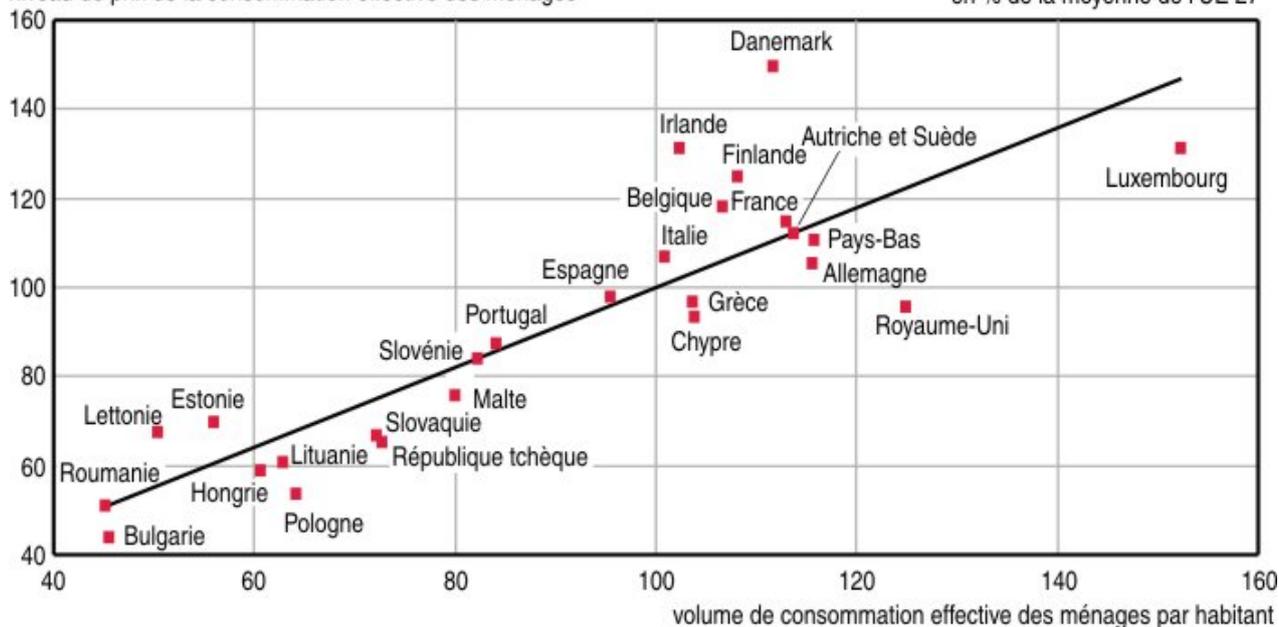
* Voir définitions.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Graphique 4 - Corrélation entre les volumes de consommation effective par habitant* et les niveaux de prix comparés* en 2009

niveau de prix de la consommation effective des ménages

en % de la moyenne de l'UE 27

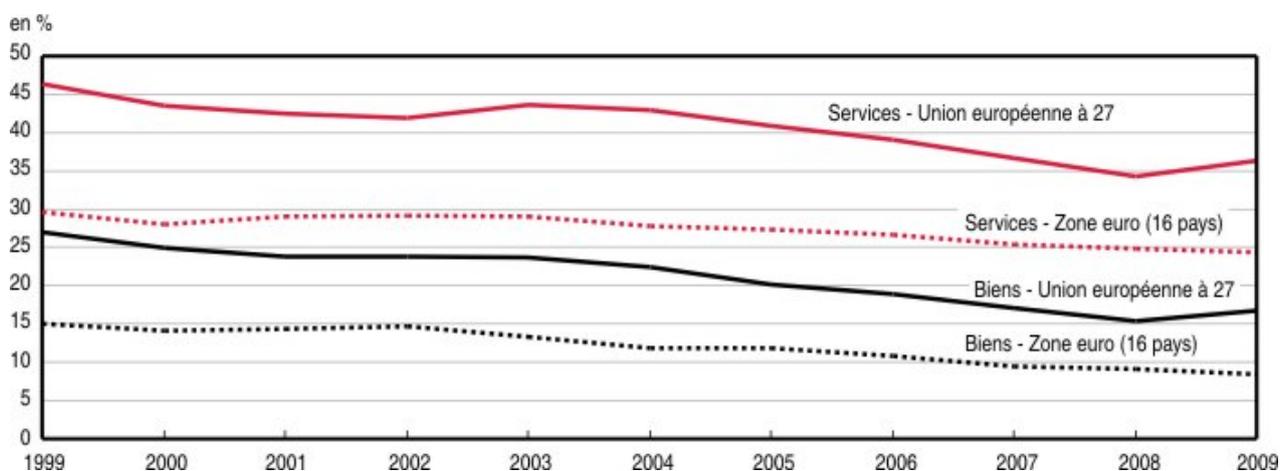


* Voir définitions.

Lecture : en 2009, au Luxembourg, le volume de consommation effective des ménages par habitant est supérieur de 52 % à celui de la moyenne de l'UE 27 ; le niveau de prix de la consommation effective des ménages est supérieur de 31 % à celui de la moyenne de l'UE 27.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Graphique 5 - Évolution des coefficients de variation* des niveaux de prix comparés* des pays de l'Union européenne à 27 et de la zone euro



* Voir définitions.

Lecture : les différences de prix entre pays de l'Union européenne à 27 ou de la zone euro sont plus importantes pour les services que pour les biens.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Niveaux de prix comparés*, par catégories de produits en 2009

* Voir définitions.

Source : Eurostat.

en % de la moyenne de l'UE 27

Catégories de produits	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
Consommation effective des ménages	105	98	114	107	96
Alimentation et boissons non alcoolisées	111	97	110	108	97
Boissons alcoolisées et tabac	103	78	111	108	138
Vêtements et chaussures	104	95	106	105	83
Logement, eau, énergie et travaux domestiques	110	103	127	104	94
Meubles et équipements de la maison	99	105	109	106	93
Santé	105	95	113	118	94
Transport	108	94	103	99	97
Communication	94	130	121	109	94
Loisirs et culture	104	99	112	106	98
Éducation	106	110	116	114	104
Restaurants et hôtels	102	96	121	110	90
Biens et services divers	104	92	114	107	94

Les écarts de prix subsistent entre pays, mais se resserrent

Suite à la construction du marché intérieur de l'Union européenne et de l'union monétaire, les prix se sont rapprochés entre pays européens. De 1999 à 2009, le **coefficient de variation** des indices de prix est ainsi passé de 27 % à 17 % pour les biens et de 46 % à 36 % pour les services dans les 27 pays de l'Union européenne. Dans les pays de la zone euro, cet indicateur est passé de 15 % en 1999 à 8 % en 2009 pour les biens, et de 30 % à 24 % pour les services. Les écarts de prix se resserrent mais des différences importantes subsistent, notamment dans les services qui ne sont pas des produits échangeables et donc beaucoup moins sujets à la concurrence que les biens.

Sources

Les PPA (parités de pouvoir d'achat) associées aux dépenses de consommation des ménages sont calculées par le programme d'enquête Eurostat-OCDE qui associe les instituts nationaux de statistique de 37 pays (les 27 de l'Union européenne et 10 autres pays européens associés), dont l'Insee pour la France. Des relevés de prix de produits comparables et représentatifs de la consommation de chaque pays sont effectués dans les pays de l'Union européenne et d'autres pays partenaires. Cela permet le calcul de parités de pouvoir d'achat pour l'ensemble des catégories de biens et de services. **Les PPA associées aux dépenses individualisables des administrations publiques** sont calculées en estimant le prix des intrants (rémunération des salariés, prix des consommations intermédiaires). Seule exception, l'éducation, où le calcul prend en compte le nombre d'élèves et d'étudiants, mais aussi des indicateurs de qualité (programme PISA d'évaluation des étudiants). Les PPA s'en déduisent en rapportant les dépenses en valeur à l'indice de volume.

Définitions

La dépense de consommation des ménages correspond aux dépenses que les ménages supportent directement.

La consommation individualisable des administrations publiques correspond aux dépenses de biens et de services financées par la collectivité dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. Elle comprend notamment les dépenses publiques d'éducation, les dépenses hospitalières et les remboursements de soins de ville, les allocations logement.

La consommation effective des ménages est la somme de la dépense de consommation des ménages et de la consommation individualisable des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages.

Elle permet de comparer les niveaux de consommation des pays de l'Union européenne, en tenant compte de la prise en charge par la collectivité de dépenses au bénéfice des ménages, prise en charge qui varie d'un pays à l'autre. Pour rendre les grandeurs comparables, on divise cet agrégat par le nombre d'habitants du pays. On obtient alors la **consommation effective des ménages par habitant**.

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays. Dans leur plus simple expression, les PPA sont des rapports de prix exprimés en monnaies nationales pour un même bien ou service.

Le volume de consommation par habitant pour un groupe de produits donné correspond au niveau relatif des dépenses de consommation pour ce groupe de produits, après ajustement des parités de pouvoir d'achat et des différences de population entre pays.

Les niveaux de prix comparés en pourcentage de la moyenne européenne sont des mesures d'écarts de prix entre un pays et la moyenne européenne. Pour un pays et un produit donnés, ils se calculent comme le rapport entre la PPA et le taux de change du pays par rapport à une monnaie de référence (le taux de change est ici défini comme la quantité de monnaie du pays équivalente à une unité de la monnaie de référence).

Le coefficient de variation d'une variable statistique est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne. C'est une mesure de la dispersion relative de cette variable.

L'effet « Balassa-Samuelson », introduit par Balassa et Samuelson en 1964, désigne la distorsion dans la PPA due aux différences internationales de productivité relatives entre les secteurs des biens échangeables (essentiellement ceux de l'industrie manufacturière et de l'agriculture) et non échangeables (principalement les services). Cet effet explique que, en règle générale, les prix dans les pays « riches » sont plus élevés que ceux observés dans les pays « pauvres ».

Source : Insee Première N°1347 - mai 2011

2/ Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

1. Déterminer la part médiane des dépenses publiques dans la consommation effective des ménages. Comparer cette valeur à la part observée dans la zone euro, puis dans l'UE 27.

Déterminer l'écart interquartile de ces pourcentages. Qu'apportent ces calculs à la lecture de l'article ?

Calculer $\frac{D_3}{D_1}$. Interpréter le résultat.

2. On considère la satisfaction d'un consommateur dont la consommation en loisirs audiovisuels n'est composée que d'achats de DVD et de séances de cinéma. Les entiers naturels non nuls x et y désignent respectivement le nombre de DVD et le

nombre de séances de cinéma achetés en un an.

On estime que le prix d'un DVD est 10 euros et que le prix d'une séance de cinéma est 8 euros.

On modélise la satisfaction de ce consommateur par la fonction numérique U de deux

variables x et y définie par $U(x, y) = \sqrt{xy}$.

On suppose que le consommateur consacre un budget annuel de 240 € à satisfaire sa consommation en loisirs audiovisuels.

Déterminer le nombre de DVD et de places de cinéma qu'il peut acheter pour obtenir une satisfaction maximale.

Second sujet

1/ Dossier à commenter

Insécurité : perceptions et réalités

Les enquêtes de victimation montrent qu'il est nécessaire de distinguer préoccupation face à la délinquance et peur pour soi : la première est plus fréquente et c'est elle dont les variations constituent souvent un enjeu sociopolitique (encadré 1)¹. De plus, peur et préoccupation touchent des populations différentes.

La délinquance : un problème dans le quartier pour une personne sur sept

En moyenne sur la période 2000-2004, 14,2 % des individus ont cité la délinquance comme problème préoccupant dans leur quartier, parmi une liste comprenant le bruit, la pollution, le manque d'équipements ou de commerces, et les transports en commun mal adaptés ou dangereux (encadré 1). Sans être central, ce souci s'exprime régulièrement, avec une proportion qui oscille entre 13 % et 18% depuis le milieu des années quatre-vingt-dix (figure 1). Un pic d'inquiétude se manifeste dans l'enquête de janvier 2002, après les attentats du 11 septembre à New York. Ponctuellement, les médias ont pu avoir un effet amplificateur, presse et télévision ayant tendance à ne relater de la délinquance qu'au travers de faits rares et graves (Lagrange, 1995). Aussi, cette préoccupation ne renvoie pas nécessairement à une exposition personnelle à la délinquance.

Le sentiment d'insécurité au domicile est plus proche du sentiment de peur pour sa sécurité personnelle. Il touche une plus faible proportion de la population. En moyenne sur la même période, 7,3 % des personnes ont déclaré avoir éprouvé ce sentiment, souvent ou de temps en temps, à leur domicile. Cette proportion est assez stable, avec là aussi une petite poussée en 2002 (figure 1). Enfin, 6 % des personnes déclarent avoir peur lorsqu'elles sortent seules le soir ; parmi celles qui sortent régulièrement le soir, cette proportion atteint 12 %.

Préoccupation, peur : des évolutions pas toujours liées à la délinquance...

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, les vols spécialisés comme les vols de voitures, les vols à la roulotte (vols d'objets sur ou dans la voiture), ainsi que les cambriolages, ont nettement diminué (Rizk, 2005). Cette baisse est sans doute due à la généralisation des systèmes de protection. En 1996, 13,5 % des ménages ont eu à déplorer un vol lié à la voiture au cours des deux années précédant l'enquête ; cette part est passée à 8,6 % en 2005 ; pour les cambriolages, la part passait de 3,5 % à 2,5% (figure 2).

Avec 11 % en 2005 contre 17 % en 2002, la proportion de personnes déclarant avoir été témoin d'agressions ou de violences se réduit également. En revanche les évolutions à la baisse des vols simples et des agressions ne sont pas très significatives, du fait de la faiblesse de l'échantillon des enquêtes annuelles (encadré 2). Les vols concernent toujours sur la période environ 5 % des individus de plus de quinze ans, les agressions autour de 7 %. Globalement, le niveau et l'évolution de la délinquance entre 1997 et 2004 ne paraissent pas avoir d'impact direct sur les niveaux de préoccupation et de sentiment d'insécurité.

...mais exprimées plus souvent par les victimes de délits

Ceux qui ont exprimé leur préoccupation ou leur peur ont été plus souvent victimes de délits que les autres ; une personne préoccupée par la délinquance sur quatre et une personne exprimant un sentiment d'insécurité sur cinq ont été victimes d'un délit dans leur quartier ou « village » au cours des deux années précédant l'enquête (cambriolage, vol concernant la voiture, vol simple ou agression), contre seulement une personne sur dix dans le reste de la population (figure 3). De la même façon, les personnes préoccupées par la délinquance ont plus souvent constaté des dégradations dans leur quartier ou encore été témoins d'agressions. De plus, les enquêtes des années 1996 à 2004 ne mesuraient pas les actes de vandalisme ; elles sous-estiment donc un peu le lien entre « victimes ou témoins » de délits et l'expression de préoccupation ou de peur.

En sens inverse, les victimes d'un délit disent plus que d'autres leur préoccupation face à la délinquance locale, mais sans que cela soit systématique : elles sont 30 % à le faire (contre 6 % seulement parmi les non-victimes). Cette proportion passe de 24 % pour ceux n'ayant souffert que d'un délit au cours des

¹ Les figures et encadrés sont présentés en annexe de ce document.

deux années précédentes à 32 % lorsque ces derniers se sont répétés. Et une personne sur quatre, témoin d'un acte délictueux, exprime également ce sentiment. Le niveau de délinquance départemental, mesuré par les statistiques de la police et de la gendarmerie, exerce également une influence : 20 % des personnes se disent préoccupées quand elles résident dans les 25 départements à plus fort taux de cambriolage, contre 4 % dans les 16 départements les moins touchés.

Avec 6,7 %, le taux d'agression dans le quartier des personnes préoccupées est quatre fois plus important que pour les « non-préoccupés » (figure 4). De même, les personnes préoccupées sont trois fois plus souvent témoin d'agressions. Le vandalisme contre les voitures est également plus fréquent que le vol de voiture dans le quartier, mais c'est le vol de voiture qui est le plus relié à la préoccupation. Enfin, deux personnes préoccupées sur trois ont constaté des dégradations ou des destructions d'équipements collectifs dans leur quartier (abris bus, cabines téléphoniques, etc.), contre 28 % des personnes « non préoccupées ». Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à âge, sexe, niveau de diplôme et niveau urbain donnés, ce type de constatation de dégâts s'accompagne du plus fort taux de préoccupation (figure 5).

« Préoccupés » ou « apeurés » ne sont pas tous victimes

Avec une moindre ampleur, les personnes exprimant un sentiment d'insécurité dans leur logement sont également plus souvent victimes que les autres. Et logiquement, il s'agit plus souvent de délits concernant le logement. Ainsi elles sont trois fois plus souvent victimes de cambriolage ou de vandalisme contre leur logement que les autres (figure 4). Toutes choses égales par ailleurs, les personnes ayant subi un cambriolage sont trois fois plus nombreuses à se sentir en insécurité au domicile (figure 5). Ainsi, le cambriolage paraît souvent ressenti comme une violation de l'espace intime laissant des traces psychologiques. Mais, si pour ces personnes en insécurité la fréquence des cambriolages ou du vandalisme est plus importante, toutes ne les ont pas subis. L'inquiétude, souvent réactive à un délit, peut donc aussi s'avérer préventive pour l'individu, qui peut prendre alors des précautions pour mieux se protéger (Roché, 2005).

Il existe ainsi une partie des « préoccupés » et des « apeurés » qui n'ont rien subi eux-mêmes et n'ont été témoins d'aucun acte de délinquance (figure 3). À l'opposé, une part non négligeable de personnes ont été victimes d'un délit dans leur quartier ou simplement témoins, et, pour autant, elles ne se sentent ni « préoccupées » ni « apeurées ».

Préoccupation et peur ne concernent pas les mêmes populations

Huit personnes sur dix n'expriment pas de préoccupation particulière face à la délinquance ou encore de sentiment d'insécurité au domicile. Seules 3 % des personnes sont à la fois « préoccupées » et « apeurées ». 11 % des personnes ne disent que leur préoccupation, 4 % que leur sentiment d'insécurité.

Les personnes qui déclarent avoir peur chez elles sont essentiellement des femmes (78 %). Cette peur est trois fois plus souvent présente chez les femmes que chez les hommes. De plus, à tout âge, les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à sortir seules le soir (figure 6). Quand elles sortent, une sur cinq déclare avoir peur souvent ou de temps en temps, contre seulement un homme sur vingt (figure 7).

Le sentiment d'insécurité chez soi augmente avec l'âge. Mais, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes femmes de 15-24 ans formulent presque autant de craintes que celles qui ont plus de 65 ans (figure 5). De même, sortir seul le soir est moins fréquent avec l'âge. Outre des modes de vie différents et d'éventuels problèmes de santé, ce comportement des personnes âgées s'explique sans doute aussi en partie par de la crainte. Cependant, parmi les personnes sortant le soir, ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui expriment le plus de crainte, et plus particulièrement les jeunes filles. Cette peur à l'extérieur conjugue le risque auquel peut être soumise la personne et sa propre vulnérabilité (Robert, 1999). D'un côté, les jeunes sont soumis à un plus grand risque objectif d'être agressés ou volés, de l'autre les femmes ou les personnes âgées sont plus vulnérables.

Le sentiment d'insécurité est plus fort chez les personnes pas ou peu diplômées, ou à faibles revenus. Pourtant, elles sont moins souvent victimes de cambriolages ou de vols concernant la voiture dans leur quartier. De même, les personnes à plus faibles revenus craignent plus souvent de sortir seules le soir.

La préoccupation face à la délinquance concerne, quant à elle, de manière à peu près équivalente les deux sexes. Elle est particulièrement faible chez les personnes âgées et la plus marquée chez les femmes de 25-45 ans (figure 7). Pourtant, la confrontation à la violence et aux vols, de manière directe ou indirecte, est toujours maximale aux jeunes âges, pour les filles comme pour les garçons : 13 % des jeunes hommes de 15-24 ans ont été agressés (injures, menaces ou agressions physiques) au cours des deux dernières années. Ces taux diminuent avec l'âge : seuls 2% des plus de 75 ans ont été agressés. De même, les plus jeunes sont plus souvent volés que les personnes âgées, témoins d'agressions ou membres d'un ménage dont la voiture a été volée. La forte préoccupation aux âges médians relève sans doute d'une crainte non seulement pour soi, mais aussi pour ses propres enfants. Au regard de leur propension à être victime, les jeunes témoignent moins que leurs parents de leurs craintes ou préoccupations.

Plus le quartier est pauvre, plus l'inquiétude pour la délinquance augmente

La préoccupation des individus pour la délinquance dans le quartier n'est pas liée à leur revenu. Elle est plutôt affectée par le niveau de revenu de l'ensemble des habitants du quartier : 35 % des habitants des quartiers urbains les plus modestes l'expriment, contre 14 % de ceux des quartiers les plus aisés. Parallèlement, 60 % des habitants des quartiers pauvres ont constaté des dégradations d'équipements collectifs, contre seulement 36 % des habitants des quartiers plus aisés (figure 8). Les peurs augmentent également avec le niveau de pauvreté du quartier, qu'elles soient ressenties au domicile ou à l'extérieur, mais de manière beaucoup plus modérée.

Au contraire, cambriolages et vols à la roulotte sont plus fréquents dans les quartiers urbains les plus riches. De même, agressions et vols sont certes un peu plus fréquents dans les quartiers les plus pauvres, mais certains quartiers relativement aisés ont les mêmes niveaux de délinquance (figure 8). Ce n'est donc pas tant l'insécurité touchant directement les individus qui les rendrait soucieux, mais plutôt une petite délinquance locale s'ajoutant à la difficulté économique des populations des quartiers les plus défavorisés. Dans ce contexte, le moindre délit subi prend des proportions psychologiques plus importantes qu'ailleurs (Lagrange, 1995).

Zones urbaines sensibles : préoccupation maximale pour la délinquance

La préoccupation pour la sécurité dans les zones urbaines sensibles (Zus) est très forte. Quatre habitants sur dix vivant en Zus l'expriment en effet et sept sur dix ont constaté des dégâts d'équipements collectifs (figure 9).

Le sentiment d'insécurité est également plus fréquent dans les Zus, notamment au domicile, alors même que la fréquence des cambriolages est faible. En revanche les vols de voitures dans le quartier sont plus fréquents dans les Zus et leurs quartiers périphériques. Dans ces derniers, le niveau de préoccupation est élevé, mais n'atteint pas celui des Zus ; en revanche, la peur de sortir le soir est presque aussi importante qu'en Zus.

La peur de sortir seul le soir est deux fois plus courante en Zus que dans les communes urbaines ne comportant pas de Zus. Néanmoins, en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des quartiers, cette peur ne semble pas particulièrement élevée en Zus ; elle l'est en revanche dans les quartiers proches des Zus.

Le niveau des agressions et des vols dans le quartier est élevé en Zus (DIV, 2005). Toutefois, toutes choses égales par ailleurs, le fait de vivre en Zus n'augmente pas la probabilité de se faire agresser ou voler (figure 5). Outre certaines formes d'incivilités particulièrement présentes – dégradations d'équipements collectifs ou encore actes de vandalisme sur le logement –, la population dans ces quartiers est surtout très jeune et pauvre, augmentant ainsi les risques de ce type de délinquance. Ceci peut inquiéter des populations fragiles vivant en Zus ou empêcher de sortir le soir celles qui vivent à proximité de tels quartiers. Les habitants du quartier ou des environs peuvent alors considérer la délinquance comme un problème crucial. De plus, habiter dans un quartier dit « sensible » et donc marqué comme tel incite sans doute à mettre la délinquance au rang des problèmes à régler en priorité. [...].

ANNEXES

Encadré 1 Définitions de la préoccupation et de la peur

Dans l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) sont posées quelques questions d'opinion concernant l'insécurité. Dans cette étude, ces questions permettent de définir d'une part les personnes préoccupées par la délinquance locale, et d'autre part celles qui ont peur. Ces deux notions sont généralement distinguées et leur irruption ne s'est pas faite au même moment (Robert, 1999).

Les personnes désignées dans l'article par « préoccupées » sont ici les personnes de plus de 15 ans qui, à la question « Quels problèmes dans votre quartier ou votre commune vous préoccupent le plus ? », ont cité « Le manque de sécurité ». Deux choix étaient possibles ; cette modalité de réponse arrivait en cinquième position, après « Le bruit », « La pollution », « Le manque de commerces ou d'équipements », « Les transports en commun (mal adaptés aux besoins ou dangereux) », ou encore « Aucun problème particulier ne vous dérange ». Les préoccupés sont inquiets pour les autres, pas nécessairement pour eux-mêmes.

Les personnes désignées dans l'article par « apeurées » au domicile sont celles qui ont répondu « Souvent » ou « De temps en temps » à la question « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? ». Le questionnaire n'aborde pas les violences entre les membres du ménage. Cependant, il n'est pas impossible que cette déclaration d'insécurité au domicile soit parfois le fruit de conflits intrafamiliaux. Les « apeurés » à l'extérieur sont ceux qui, à la question « En vous déplaçant seul(e) le soir dans le quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur ? », ont répondu « Souvent » ou « De temps en temps ». À la différence des préoccupés, les apeurés sont inquiets pour eux-mêmes.

À côté de ces questions d'opinion ou de sentiment, les questions traitant de la délinquance subie au cours des deux années précédant l'enquête, comme par exemple les cambriolages, vols ou agressions, sont des questions plus factuelles, donc plus objectives. Cependant, il s'agit d'une délinquance ressentie, et pour des faits peu graves de même nature, certaines personnes peuvent les signaler, d'autres non.

Encadré 2 Les sources utilisées

La délinquance est généralement mesurée par les statistiques de la police et de la gendarmerie. Celles-ci rassemblent mensuellement les faits délictueux constatés par les différents services de la police et de la gendarmerie ou faisant l'objet d'une plainte. Ce comptage est détaillé et les faits recensés font l'objet d'une classification. Cette approche présente certains défauts : seuls sont connus les faits dont la police a connaissance ; les autres faits échappent à la statistique policière. Les caractéristiques sociodémographiques des victimes ne sont pas connues. La perception de la délinquance par les individus n'est pas évaluée.

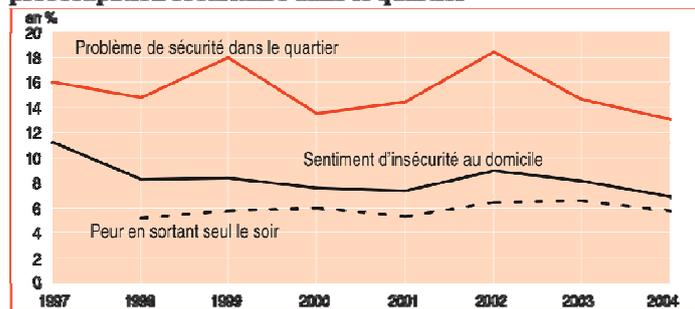
Les enquêtes de victimation complètent cette approche. Elles permettent d'interroger les individus sur les faits dont ils ont pu être victimes ou témoins, dans une période donnée. Elles recueillent aussi leurs réactions et leurs opinions à propos de la délinquance.

Les enquêtes de victimation mettent ainsi en évidence des différences sociales significatives dans la probabilité d'être victime d'actes de délinquance et dans la façon dont ils sont ressentis. Il est alors possible d'analyser plus en détail le lien entre les jugements que les individus portent sur la délinquance et l'expérience objective qu'ils en ont.

Depuis 1996, en janvier de chaque année, l'Insee mesure la délinquance subie par la population ainsi que son sentiment d'insécurité à l'aide des enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Un échantillon de 8 800 logements est ainsi enquêté chaque année sur ces thèmes, permettant de recueillir les réponses de 6 000 ménages et 12 000 individus. Cette procédure permet de suivre l'évolution dans le temps des principaux indicateurs de victimation. Par ailleurs, comme la délinquance subie est peu fréquente, une analyse plus fine de ces phénomènes nécessite de travailler sur des échantillons plus importants. Pour cela, les données de plusieurs années d'enquêtes ont été utilisées. Comme certaines questions posées ont évolué les premières années, l'étude a été réalisée sur la période 2000-2004. L'échantillon comporte ainsi 33 000 individus, dont 2 140 personnes résidant en Zus. Quelques résultats issus de l'EPCV de janvier 2005 ont été utilisés : cette enquête abordait en effet d'autres types de délits comme le vandalisme sur les logements et les vols de deux roues.

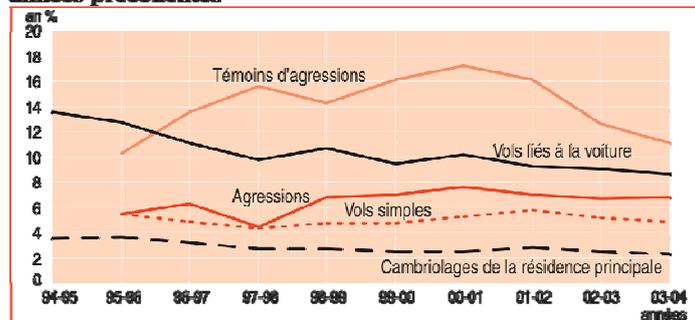
Enfin, afin de mesurer les niveaux de délinquance et leur influence à un niveau géographique fin comme le département, les statistiques du ministère de l'Intérieur des années 2000-2003 ont été également utilisées.

Figure 1 - Évolution du sentiment d'insécurité (peur) et de la préoccupation sécuritaire dans le quartier



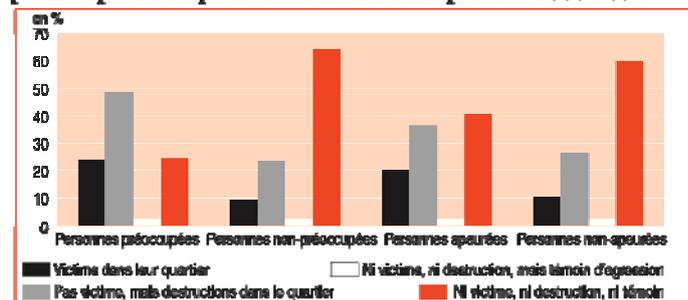
Champ : personnes de plus de 15 ans.
Lecture : en 2001, 14,4 % des personnes de plus de 15 ans ont déclaré que le manque de sécurité est un problème préoccupant dans leur quartier. Par ailleurs, 7,3 % se sentent en insécurité au domicile.
Source : Insee, EPCV 1997-2004.

Figure 2 - Évolution de la délinquance subie au cours des deux années précédentes



Champ : personnes de plus de 15 ans (témoins d'agression, agressions et vols simples) ou ménages (cambriolages et vols concernant la voiture).
Lecture : au cours de l'enquête 2001, 16,1 % des personnes de plus de 15 ans ont déclaré avoir été témoin d'agression au cours des années 1999 et 2000, et 2,5 % des ménages ont été cambriolés durant la même période.
Source : Insee, EPCV 1996-2006.

Figure 3 - Délinquance subie dans le quartier par les personnes préoccupées ou apeurées au cours de la période 2000-2004



Nota : au cours de la période 2000-2004, 14,2 % des personnes de plus de 15 ans ont déclaré être préoccupées par la délinquance dans leur quartier (85,8 % des personnes ne sont pas préoccupées). Dans le même temps, 7,3 % des personnes ont déclaré se sentir en insécurité au domicile (92,7 % n'éprouvent pas cette peur).
Lecture : parmi les personnes préoccupées par la délinquance dans leur quartier, 24 % ont été victimes dans leur quartier au cours des deux dernières années.
Source : Insee, EPCV employées 2000-2004.

Figure 4 - Délinquance subie par type de délit

	Selon la préoccupation ou non			Selon la peur ou non		
	Taux de prévalence (en %)		Rapport des taux de prévalence	Taux de prévalence (en %)		Rapport des taux de prévalence
	Population des personnes préoccupées	Population des personnes non préoccupées		Population des personnes apeurées au domicile	Population des personnes non apeurées	
Type de délit subi au cours des deux dernières années :						
Agression dans le quartier	6,7	1,6	4,3	5,1	2,1	2,5
Témoin d'agressions	16,8	5,4	3,1	13,3	6,6	2,0
Multivictimation individuelle	9,2	3,2	2,9	9,6	3,6	2,6
Vol dans le quartier	3,7	1,3	2,9	3,0	1,6	1,9
Vandalisme sur la résidence principale (1)	14,5	5,1	2,8	22,0	7,1	3,1
Multivictimation	16,2	6,0	2,7	14,6	6,9	2,1
Victime ou témoin	24,0	9,4	2,6	20,3	10,8	1,9
Cambriolage de la résidence principale	4,9	2,0	2,5	6,1	2,1	2,9
Vol lié à la voiture dans le quartier	12,8	5,2	2,4	9,0	6,1	1,5
Destruction d'équipements collectifs	66,3	27,9	2,4	49,7	32,1	1,5
Vandalisme sur la voiture (1)	19,8	11,7	1,7	19,4	13,6	1,4
Vol de deux roues (1)	5,3	3,7	1,4	6,5	4,1	1,6
Résidence dans un des huit départements où le taux d'agressions est le plus élevé (*) (2)	26,7	15,8	///	16,5	17,4	///

Note : (*) le taux d'agressions a été calculé en moyenne au cours des années 2000-2003 pour chaque département ; il est le plus élevé dans huit d'entre eux (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Essonne, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes).

Lecture : 16,8 % des personnes préoccupées dans leur quartier ont été témoin d'agressions, soit 3,1 fois plus que les personnes non préoccupées ; 26,7 % des personnes préoccupées par la délinquance dans le quartier résident dans un des huit départements où le taux d'agressions est le plus élevé, soit 1,7 fois plus que les personnes non préoccupées.

Sources : Insee, EPCV 2000-2004 employées, EPCV 2005 « Cadre de vie et sécurité » pour (1), ministère de l'Intérieur - État 4001, moyenne des années 2000-2003 pour (2).

Figure 5 - Effets de certaines caractéristiques sur les taux de préoccupation, d'insécurité au domicile et d'agression

		Effectifs	Préoccupation		Peur au domicile		Agression dans le quartier	
Constante		33 125	4,5 %		3,6 %		1,1 %	
Âge réf. : 45-54 ans (5 919)	15-24 ans	4 770	ns	ns	1,4	***	0,6	***
	25-34 ans	5 138	ns	ns	0,9	***	ns	ns
	35-44 ans	6 052	ns	ns	ns	ns	0,3	*
	55-64 ans	4 463	0,8	***	0,9	***	ns	ns
	65-74 ans	3 913	ns	ns	1,6	***	- 0,4	***
	75 ans ou +	2 870	- 1,0	***	1,9	***	- 0,6	***
Sexe ; réf. : femme (17 424)	Homme	15 701	- 0,8	***	- 2,6	***	0,1	*
Position familiale réf. : parents en couple (11 401)	Enfant avec parents en couple	3 375	- 1,5	***	- 1,8	***	ns	ns
	Enfant avec monoparent	1 074	- 1,2	***	- 0,8	*	ns	ns
	Monoparent	1 334	ns	ns	0,7	*	0,6	**
	Personne seule	5 087	ns	ns	1,6	***	0,8	***
	Autres	10 854	ns	ns	0,7	***	ns	ns
Proximité Zus réf. : urbain sans Zus (15 445)	Zus	2 139	4,1	***	1,1	***	ns	ns
	Communes Zus (Zus exclues)	7 108	1,9	***	ns	ns	ns	ns
	Rural	8 433	- 1,3	***	ns	ns	ns	ns
Catégorie urbaine réf. : pôle urbain > 100 000 hab en banlieue (5 079)	Paris-ville centre	1 071	2,6	***	ns	ns	0,7	**
	Banlieue parisienne	3 927	ns	ns	ns	ns	0,5	***
	Pôle urbain > 100 000 hab - VC	4 381	0,9	***	ns	ns	ns	ns
	Pôle urbain < 100 000 hab - VC	3 662	0,9	***	ns	ns	ns	ns
	Pôle urbain < 100 000 hab - banlieue	1 532	1,4	***	ns	ns	- 0,4	*
	Périurbain	7 629	ns	ns	ns	ns	- 0,3	*
	Pôle emploi esp. rural	1 901	1,4	***	ns	ns	ns	ns
Rural isolé	3 943	ns	ns	ns	ns	- 0,4	*	
Médiane des revenus des habitants du quartier réf. : 24 000 - 29 999 € (3 582)	< 16 000 €	1 884	2,7	***	1,0	**	0,9	***
	16 000 - 17 999 €	1 469	1,1	***	ns	ns	0,7	***
	18 000 - 19 999 €	2 000	0,7	*	ns	ns	0,5	*
	20 000 - 23 999 €	3 460	ns	ns	ns	ns	0,8	***
	>= 30 000 €	2 515	- 0,8	***	ns	ns	ns	ns
	Rural ou petites unités urbaines	18 215	ns	ns	ns	ns	0,3	*
Type de voisinage réf. : quartier mixte (6 078)	Maisons isolées	7 546			4,6	***		
	Maisons non isolées	13 936			3,3	***		
	Cités grands ensembles	3 189			1,3	***		
	Quartier d'immeubles	2 376			0,9	**		
Cambriolage réf. : pas cambriolé (32 364)	Cambriolé	761	4,1	***	6,3	***		
Agression réf. : pas d'agression (30 971)	Agression dans quartier	731	7,5	***	4,3	***		
	Agression hors quartier	1 423	2,7	***	4,6	***		
Dégradations dans quartier réf. : pas dégradation (22 124)	Dégradations	11 001	9,2	***	3,2	***		
Taux départementaux. Cambriolage + voiture réf. : plutôt faible (5 393)	Faible	4 312	ns	ns	ns	ns		
	Plutôt élevé	9 177	1,1	***	ns	ns		
	Élevé	14 243	3,5	***	ns	ns		

Note : dans ces trois régressions logistiques, la situation de référence est constituée par une femme française de 45-54 ans, vivant en couple avec enfants, dont les revenus du ménage sont dans le 3^e quartile, résidant dans une commune sans Zus, en banlieue d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, dans un quartier dont la médiane des revenus des habitants est comprise entre 24 000 et 30 000 €. Dans cette population, 1,1 % des personnes ont été agressées au cours des deux années précédant l'enquête. Dans la première colonne, les effectifs associés à la modalité de référence sont renseignés entre parenthèses.

D'autres variables ont été utilisées dans ces régressions et ne sont pas renseignées dans ce tableau : le niveau de diplôme, de revenus, la nationalité, le fait de sortir peu ou fréquemment seul le soir, le fait d'avoir subi un vol concernant la voiture, une agression, un vol simple, être témoin d'agression, et le taux départemental d'agressions. Pour chaque régression, certaines variables n'ont pas été utilisées car peu significatives : type de voisinage, niveau de vie (préoccupation), fréquence des sorties seules le soir (peur au domicile), diplôme, type de voisinage, taux départemental d'agressions et autres délits subis (agressions). Résultats significatifs au seuil de 1 % : *** ; de 5 % : ** ; de 10 % : * ; ns = non significatif.

Lecture : par rapport à la situation de référence, dans laquelle 1,1 % des individus ont été agressés au cours des deux dernières années, le fait d'être âgé entre 15 et 24 ans, avec les mêmes autres caractéristiques, augmente le taux d'agression de 0,6 point, soit un taux d'agression de 1,7 %.

Source : Insee, EPCV empilées 2000-2004.

Figure 6 - Sortir seul le soir selon le sexe et l'âge

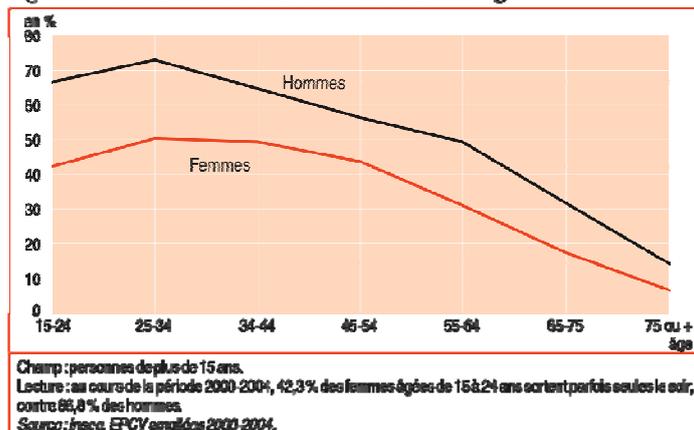


Figure 7 - Préoccupation et peurs selon le sexe et l'âge

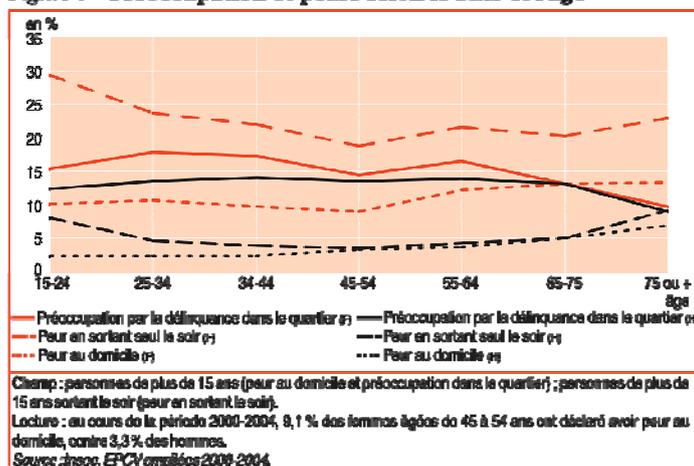


Figure 8 - Préoccupation, peurs et délinquance subie selon la médiane des revenus du quartier de résidence

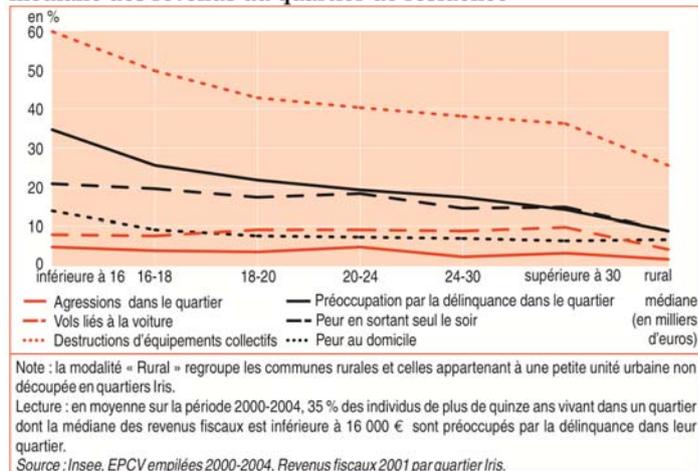


Figure 9 - Préoccupation, peurs et délinquance selon la proximité d'une Zus

Lieu de résidence	Dégradations d'équipements collectifs du quartier	Préoccupation par la délinquance dans le quartier	Peur en sortant seul le soir	Peur au domicile	Vois concernant la voiture dans le quartier	Agressions dans le quartier	Vois simples dans le quartier	Cambriolages
En Zus	70,0	37,5	19,2	12,9	9,7	4,3	3,3	2,2
Dans un autre quartier d'une commune contenant une Zus	39,5	20,5	16,8	7,8	9,4	2,9	2,3	3,0
Dans une commune urbaine sans Zus	33,8	12,8	11,7	6,7	6,6	2,3	1,7	2,6
En milieu rural	17,6	5,4	6,4	6,5	2,3	1,3	0,6	1,4
Ensemble	33,4	14,2	11,9	7,3	6,3	2,3	1,7	2,4

Champ : personnes de 15 ans ou plus, excepté « peur en sortant le soir » (personnes de 15 ans ou plus sortant souvent ou de temps en temps le soir).
Lecture : au cours de la période 2000-2004, 37,5% des individus de plus de 15 ans et résidant en Zus ont déclaré être préoccupés par le manque de sécurité dans le quartier.
Source : Insee, EPCV employés 2000-2004.

Source : Thomas Le Jeannic, « Insécurité : perceptions et réalités », *Données sociales – La société française*, 2006, INSEE.

2/ Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

1. Utiliser la figure 2 pour construire un ajustement affine par la méthode des moindres carrés du pourcentage de ménages ayant subi un vol lié à la voiture en fonction de la période considérée.
Utiliser ce modèle pour estimer la proportion d'individus ayant subi un vol lié à la voiture durant la période 2005-2006.
2. Utiliser le texte et la figure 4 pour remplir le tableau suivant :

	Personne préoccupée par la délinquance	Personne non préoccupée par la délinquance	Total
Résidents des huit départements où le taux d'agressions est le plus élevé			
Non résidents des huit départements où le taux d'agressions est le plus élevé			
Total			33 125

Comment déterminer statistiquement si la préoccupation vis-à-vis de la délinquance est indépendante ou non du lieu de résidence ?